DEPARTEMENT DE L'AUDE — REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE PUICHERIC

# ARRÊTÉ TEMPORAIRE

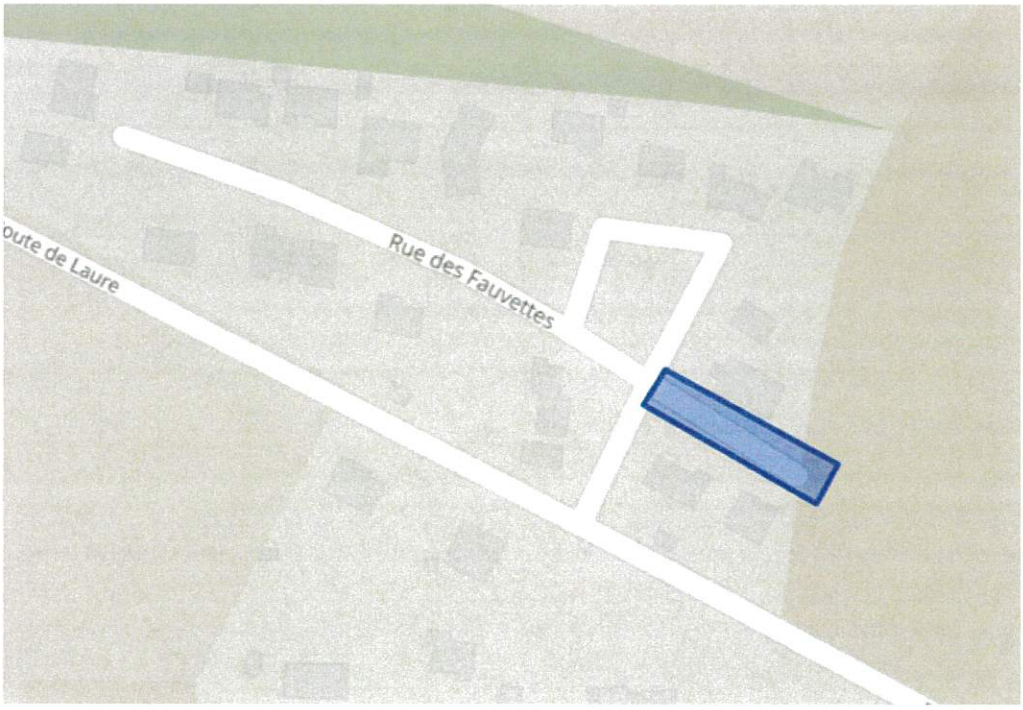
**portant règlementation de la circulation et du stationnement**
**rue des Fauvettes, lotissement les Salinkes**
**N° 2026/145**

**Madame le Maire de la commune de Puichéric,**
**Vu** le code de la route et notamment l'article R.225 ;
**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 et celui du 16 février 1988 et notamment son livre 1, 4e partie ;
**Vu** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment ses articles 25 et 27 ;
**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire ;
**Vu** la demande du groupe COMELEC ;

**Considérant** que les travaux de réfection définitive ENEDIS nécessitent la règlementation de la circulation et du stationnement ;

## ARRÊTE :

**Article 1er** – Du jeudi 15 octobre 2026 jusqu'au vendredi 16 octobre 2026 inclus, la circulation et le stationnement seront ponctuellement interdits le temps des interventions techniques sur le secteur suivant de la rue des Fauvettes :




**Article 2** – Les prescriptions sus énoncées feront l'objet d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur. Elles seront installées et entretenues par le pétitionnaire.

**Article 3** – Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article ci-dessus. Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

**Article 4** – Madame le Maire de la Commune de Puichéric, les agents communaux assermentés de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Certifié exécutoire compte tenu de
- l'affichage le 6 octobre 2026

Le Maire,

MAIRIE DE PUICHERIC (Aude)

À Puichéric, le 6 octobre 2026.

Le Maire,

MAIRIE DE PUICHERIC (Aude)

Christine PÉANY.